

Nom du produit: KOSMOS 16

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications, et que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
KOSMOS 16

**Désignation chimique:**  
Acetic acid, 2,2'-[(dioctylstannylene)bis(thio)]bis-, 1,1'-diisooctyl ester

#### Identificateur supplémentaire

<b>Désignation chimique:</b>	2,2'-[(dioctylstannylene)bis(thio)]diacétate de diisooctyle
<b>Formule chimique:</b>	-
<b>Numéro d'identification UE</b>	-
<b>N° CAS</b>	26401-97-8
<b>N°CE</b>	247-666-0
<b>N° d'enregistrement REACH</b>	01-2120770119-52

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Utilisation industrielle

**Usages déconseillés:** Aucuns connus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	: Evonik Operations GmbH Rellinghauser Str. 1-11 45128 Essen Germany
Téléphone	: +49 201 173 01
Télécopie	: +49 201 173 3000
E-mail	: productsafety-sp@evonik.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232  
+49 2365 49 4423 (Fax)

Tox Info Suisse: Tel. 145  
De l'étranger: +41 44 251 51 51

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Nom du produit: KOSMOS 16**

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.****Dangers pour la Santé**

Toxicité aiguë (Ingestion)

Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

Sensibilisateur de la peau

Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Catégorie 1 H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Dangers pour l'environnement**

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Mentions d'Avertissement:**

Danger

**Déclaration(s) de risque:**H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par ingestion.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**Conseils de Prudence****Prévention:**P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264: Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.  
P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.**Intervention:**P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P330: Rincer la bouche.  
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P314: Consulter un médecin en cas de malaise.**Evacuation:**

P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

Nom du produit: KOSMOS 16

### 2.3 Autres dangers

Aucuns connus.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

### Désignation chimique:

Acetic acid, 2,2'-[(dioctylstannylene)bis(thio)]bis-, 1,1'-diisooctyl ester

### 3.1 Substances

<b>Désignation chimique</b>	2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle
<b>Numéro d'identification UE:</b>	
<b>N° CAS:</b>	26401-97-8
<b>N° CE:</b>	247-666-0
<b>N° d'enregistrement REACH:</b>	01-2120770119-52

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N° CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle	50 - <100%	26401-97-8	247-666-0	01-2120770119-52;	Aucune information disponible.	#
mercaptoacétate d'isooctyle	1 - <5%	25103-09-7	246-613-9	01-2119446667-27;	Aucune information disponible.	

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

## Cette substance est répertoriée comme SVHC.

### Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle	Classification: Acute Tox.: 4: H302; STOT RE: 1: H372; Aquatic Chronic: 3: H412  Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.  Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.  Toxicité aiguë, orale: DL 50: 1.800 mg/kg	Aucun(e)

**Nom du produit: KOSMOS 16**

	Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	
mercaptoacétate d'isooctyle	Classification: Acute Tox.: 4: H302; Skin Sens.: 1: H317; Aquatic Acute: 1: H400 Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: 303 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucun(e)

CLP: Règlement n° 1272/2008

**RUBRIQUE 4 — Premiers secours**
**4.1 Description des mesures de premiers secours**

<b>Informations générales:</b>	enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre en lieu sûr
<b>Inhalation:</b>	En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.
<b>Contact avec la Peau:</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. Consulter le médecin.
<b>Contact oculaire:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
<b>Ingestion:</b>	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
<b>Protection individuelle des secouristes:</b>	Aucune information disponible.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Symptômes:</b>	Pas d'indications particulières.
<b>Dangers:</b>	Aucune information disponible.

**4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**

<b>Traitement:</b>	Traiter les symptômes.
--------------------	------------------------

**RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Dangers d'Incendie Généraux:</b>	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
-------------------------------------	---

**5.1 Moyens d'extinction**

**Nom du produit: KOSMOS 16**

**Moyens d'extinction appropriés:** mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau à grand débit.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:** En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone - Oxyde d'étain Anhydride sulfureux ( SO<sub>2</sub> ) Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

**5.3 Conseils aux pompiers**

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Aucune mesure particulière.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

**6.1.1 Pour les non-secouristes:** Aucune information disponible.

**6.1.2 Pour les secouristes:** Aucune information disponible.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

**6.4 Référence à d'autres rubriques:** Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

**RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):** Aucune information disponible.

**Conseil de manipulation en toute sécurité:** éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Mesures à prendre pour éviter le contact:** Aucune information disponible.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'un stockage sûr:** Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Nom du produit: KOSMOS 16

Matériaux d'emballage sûrs:

Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres recommandations.

**RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1 Paramètres de contrôle**
**Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle**

Désignation chimique	Type	Type d'exposition	Valeurs Limites d'Exposition		Source
2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle	STEL	Fraction inhalable. - en Sn	0,004 ppm	0,02 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (01 2018) Date de Révision: révision 2018
	TWA	Fraction inhalable. - en Sn	0,004 ppm	0,02 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (01 2018) Date de Révision: révision 2018
	TWA	Vapeur et aérosol - en Sn	0,004 ppm	0,02 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (08 2023)
	STEL	Vapeur et aérosol - en Sn	0,004 ppm	0,02 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (08 2023)

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

**Valeurs Limites Biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

**Valeurs de DNEL**

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 0,02 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 83 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié

**Valeurs de PNEC**

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle	Aquatique (eau douce)	0,024 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,002 mg/l	
	Station d'épuration	1 mg/l	
	Terre	91700000 g/kg	Terre
mercaptoacétate d'isooctyle	Sédiments (eau de mer)	244000 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	2440000 mg/kg	
	Sédiments (eau de mer)	0,002 mg/kg	
	Station d'épuration	10 mg/l	
	Terre	0,005 mg/kg	Terre
	Sédiments (eau douce)	0,015 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0 mg/l	
	Aquatique (eau douce)	0 mg/l	

Nom du produit: KOSMOS 16

---

## 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles Techniques Appropriés:** Aucune information disponible.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Lunettes de sécurité
<b>Protection des Mains:</b>	Informations supplémentaires: Utiliser des gants de protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être prises en considération séparément.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	vêtement de protection
<b>Protection respiratoire:</b>	S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
<b>Contrôles environnementaux:</b>	Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

## RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	
<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune
<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	non mesuré
<b>Point de congélation:</b>	< -21 °C
<b>Point d'ébullition:</b>	> 250 °C
<b>Inflammabilité:</b>	Aucune information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	non mesuré
<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	non mesuré
<b>Point d'éclair:</b>	168 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	314 °C
<b>Température de décomposition:</b>	non mesuré
<b>pH:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité</b>	
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Non déterminé.

**Nom du produit: KOSMOS 16**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	non mesuré
<b>Solubilités</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	non miscible
<b>Solubilité (autre):</b>	Très légèrement soluble
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	non mesuré
<b>Pression de vapeur:</b>	< 0,000001 hPa
<b>Densité relative:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité:</b>	1,05 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Densité de vapeur relative:</b>	non mesuré

**9.2 Autres informations**

<b>Propriétés explosives:</b>	Non dangereux du point de vue explosion
<b>Propriétés comburantes:</b>	non mesuré
<b>Propriétés pyrophoriques:</b>	non mesuré
<b>Corrosion des métaux:</b>	non mesuré
<b>Taux d'évaporation:</b>	non mesuré
<b>Poids moléculaire:</b>	751,8 g/mol

**RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité:</b>	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
<b>10.2 Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable sous des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
<b>10.4 Conditions à éviter:</b>	Aucuns connus.
<b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Inconnu(e)
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre

**RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation:</b>	En cas de manipulation conforme, pas de voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact oculaire:</b>	Voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Nom du produit: KOSMOS 16**

---

**Ingestion:** En cas de manipulation conforme, pas de voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)****Ingestion**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi

o)]diacétate de diisooctyle

mercaptoacétate DL 50, Rat, mâle, 303 mg/kg, (Analogie)

d'isooctyle DL 50, Rat, femelle, 334 mg/kg, (Analogie)

**Contact avec la peau**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi

o)]diacétate de diisooctyle

mercaptoacétate

d'isooctyle

DL 50, Rat, Féminin, Masculin, > 5.000 mg/kg, OECD 402

**Inhalation**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi

o)]diacétate de diisooctyle

mercaptoacétate

d'isooctyle

Non toxique après exposition unique, Poussière ou brouillard, Aucune information disponible.

Non toxique après exposition unique, Vapeur, Aucune information disponible.

Non toxique après exposition unique, Poussière ou brouillard, Aucune information disponible.

**Toxicité à dose répétée**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi

o)]diacétate de diisooctyle

mercaptoacétate

d'isooctyle

Aucune information disponible.

**Corrosion ou Irritation de la Peau**

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi

o)]diacétate de diisooctyle

mercaptoacétate

d'isooctyle

Non irritant, OECD 404, Lapin

**Blessure ou Irritation Grave des Yeux**

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Nom du produit: KOSMOS 16**

---

**Composants:**

2,2'-  
[(dioctylstannylène)bis(thi  
o)]diacétate de diisooctyle  
mercaptoacétate Non irritant, OECD 405, Lapin  
d'isooctyle Non irritant, OECD 405, Lapin

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Sensibilisateur de la peau**Composants:**

2,2'- test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429,  
[(dioctylstannylène)bis(thi Souris, N'est pas un sensibilisateur cutané.  
o)]diacétate de diisooctyle  
mercaptoacétate Test de Maximalisation, OCDE 406, Cobaye, Peut entraîner une  
d'isooctyle sensibilisation par contact cutané., (Analogie)

**Cancérogénicité****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

2,2'- Aucune information disponible.  
[(dioctylstannylène)bis(thi  
o)]diacétate de diisooctyle  
mercaptoacétate Aucune information disponible.  
d'isooctyle

**Mutagénicité des Cellules Germinales**

Aucune information disponible.

**In vitro****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

2,2'- Aucune information disponible.  
[(dioctylstannylène)bis(thi  
o)]diacétate de diisooctyle  
mercaptoacétate Aucune information disponible.  
d'isooctyle

**In vivo****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

2,2'- Aucune information disponible.  
[(dioctylstannylène)bis(thi  
o)]diacétate de diisooctyle  
mercaptoacétate Aucune information disponible.  
d'isooctyle

**Toxicité pour la reproduction****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

2,2'- Aucune information disponible.  
[(dioctylstannylène)bis(thi  
o)]diacétate de diisooctyle  
mercaptoacétate Aucune information disponible.  
d'isooctyle

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique****Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Composants:**

**Nom du produit: KOSMOS 16**


---

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de diisooctyle  
 mercaptoacétate      Aucune information disponible.  
 d'isooctyle      Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Produit:** Ingestion, thymus, Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de diisooctyle      Ingestion, thymus, Catégorie 1, Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 mercaptoacétate      Aucune information disponible.  
 d'isooctyle

**Risque d'Aspiration**

**Produit:** Non classé

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de diisooctyle      Non classé  
 mercaptoacétate      Non classé  
 d'isooctyle

**11.2 Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de diisooctyle      Aucune information disponible.  
 mercaptoacétate      Aucune information disponible.  
 d'isooctyle

**Autres informations**

**Produit:** Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.;

<b>RUBRIQUE 12 — Informations écologiques</b>
---

**12.1 Toxicité:**
**Risques aigus pour l'environnement aquatique:**
**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de      CE50, Danio rerio, 96 h, 24,8 mg/l OCDE 203  
 diisooctyle      NOEC, Danio rerio, 96 h, > 24,8 mg/l OCDE 203

**Nom du produit: KOSMOS 16**


---

mercaptoacétate d'isooctyle      Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle      CE50, Daphnia magna, 48 h, 24,12 mg/l OCDE 202

mercaptoacétate d'isooctyle      CE50, Daphnia magna, 48 h, 0,39 mg/l OCDE 202

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle      CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): > 100 mg/l (OCDE 201)

mercaptoacétate d'isooctyle      CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 0,41 mg/l (OCDE 201) (Analogie)

CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 0,91 mg/l (OCDE 201) (Analogie)

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle      Aucune information disponible.

mercaptoacétate d'isooctyle      CE50, boue activée, 3 h, > 100 mg/l, OECD 209, (Analogie)

**Toxicité pour les organismes vivant dans le sol**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle      Aucune information disponible.

mercaptoacétate d'isooctyle      Aucune information disponible.

**Toxicité pour les organismes terrestres**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-[(dioctylstannylène)bis(thio)]diacétate de diisooctyle      Aucune information disponible.

mercaptoacétate d'isooctyle      Aucune information disponible.

**Risques chroniques pour l'environnement aquatique:**
**Poisson**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

**Nom du produit: KOSMOS 16**


---

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de  
 diisooctyle  
 mercaptoacétate  
 d'isooctyle

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de  
 diisooctyle  
 mercaptoacétate  
 d'isooctyle

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de  
 diisooctyle  
 mercaptoacétate  
 d'isooctyle

Aucune information disponible.

NOEC (Algues (*Pseudokirchneriella subcapitata*), 72 h): 0,5 mg/l (OCDE 201) (Analogie)  
 NOEC (Algues (*Pseudokirchneriella subcapitata*), 72 h): 0,5 mg/l (OCDE 201) (Analogie)

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de  
 diisooctyle  
 mercaptoacétate  
 d'isooctyle

Aucune information disponible.

CE50, boue activée, 3 h, > 100 mg/l, OECD 209, (Analogie)

**Toxicité pour les organismes vivant dans le sol**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de  
 diisooctyle  
 mercaptoacétate  
 d'isooctyle

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

**Toxicité pour les organismes terrestres**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,2'-  
 [(dioctylstannylène)bis(thi  
 o)]diacétate de  
 diisooctyle  
 mercaptoacétate  
 d'isooctyle

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Nom du produit: KOSMOS 16**

---

**Biodégradation**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi o)]diacétate de diisooctyle	30 - 40 %, 28 jr, OECD 301 F, Le produit n'est pas biodégradable., aérobie
mercaptoacétate d'isooctyle	76 %, 28 jr, OECD 301 F, Ce produit est facilement biodégradable., aérobie

**Rapport DBO/DCO**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Facteur de Bioconcentration (BCF)**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi o)]diacétate de diisooctyle	Aucune information disponible.
mercaptoacétate d'isooctyle	Aucune information disponible.

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)**

<b>Produit:</b>	non mesuré
<b>Composants:</b>	
2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi o)]diacétate de diisooctyle	Aucune information disponible.
mercaptoacétate d'isooctyle	Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol:**

<b>Produit</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thi o)]diacétate de diisooctyle	Aucune information disponible.
mercaptoacétate d'isooctyle	Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:**

<b>Produit</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,2'- [(dioctylstannylène)bis(thio)]	Substance VPVB non classée
diacétate de diisooctyle	Substance PBT non classée
mercaptoacétate d'isooctyle	Substance VPVB non classée Substance PBT non classée

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:**

**Nom du produit: KOSMOS 16**

**Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Composants:**  
2,2'-  
[(dioctylstannylène)bis(thio)]  
diacétate de diisooctyle  
mercaptopacétate d'isooctyle  
Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.

**12.7 Autres effets néfastes:****Autres dangers**

**Produit:** Le produit est classé comme étant fortement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV) Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.

**RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Informations générales:** Aucune information disponible.

**Méthodes d'élimination:** compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée

**Emballages Contaminés:** Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

**RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport****14.1 ONU/N° d'identification**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation**

Nom du produit: KOSMOS 16

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**
**Règlements UE**
**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:**

Désignation chimique	N° CAS	N° entrée
2,2'-[[dioctylstannylène]bis(thio)]diacétate de diisooctyle	26401-97-8	20
		20
		3

**UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:** Non applicable

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

**RUBRIQUE 16 — Autres informations**
**Abréviations et acronymes:**

SMAK:	Suisse. VLEP. Valeurs limites sur le lieu de travail, selon la SUVA, telle qu'amendée.
SMAK / SKIN_DES:	Désignation de peau
SMAK / STEL:	Valeur Limite Court Terme
SMAK / TWA:	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des

**Nom du produit: KOSMOS 16**

---

marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Informations de formation:** Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

**Informations de révision** Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Avis de non-responsabilité:** Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.